

Enquête sur les impacts de la crise du Coronavirus sur les associations du Médoc

2ème édition

Rapport détaillé

proposé par la Fédération Médoc Initiatives



Quelques mots d'introduction...

Depuis les débuts de la crise, plusieurs syndicats, fédérations, réseaux ont diffusé des questionnaires afin de mesurer les impacts de celle-ci sur les acteurs économiques. Au regard de ses objectifs et de ses missions, la Fédération Médoc Initiatives a souhaité mener une enquête à l'échelle locale et sur l'ensemble des associations (tous secteurs confondus).

Diffusée sur une dizaine de jours pendant le confinement (du 13 au 23 avril), la première campagne de l'enquête a réuni 105 réponses. Les résultats ont été diffusés à toutes les communes et communautés de communes du territoire, au PNR Médoc ainsi qu'au Conseil Départemental. Une vingtaine d'élus locaux ont été directement destinataires des résultats.

Suite à cela, la FMI a choisit de prolonger l'enquête jusqu'au 15 mai, afin de recueillir davantage de retours et de permettre aux associations ayant déjà participé d'actualiser leurs réponses.

Grâce à cette deuxième campagne, l'enquête a été enrichie de **21 réponses**. Cependant, très peu d'associations ont actualisé leurs réponses par rapport à la première période. Aussi, dans ce contexte en constante évolution, **il convient d'analyser les chiffres avec prudence** ; notamment en ce qui concerne le montant des pertes financières et le recours aux dispositifs de soutien (qui ont probablement évolué pendant la période observée).

La Fédération Médoc Initiatives (FMI), c'est quoi?

La FMI est un collectif d'associations créée fin 2017 qui a pour finalité la promotion, la valorisation et le soutien des associations du Médoc.

Elle est aujourd'hui constituée de 8 associations : l'AAPAM, Avec Elles, le CPIE Médoc (Curuma), Ecoacteurs en Médoc, L'Oiseau Lire, la Passiflore, Semaine de l'Art et Zoé TV.

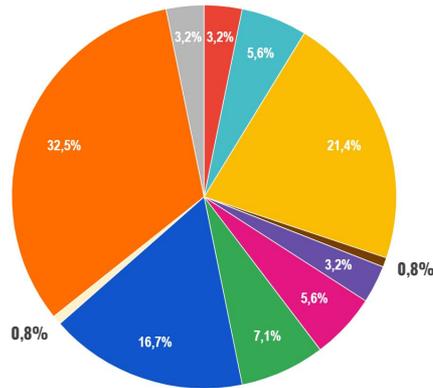
CARACTÉRISATION DE “L’ÉCHANTILLON”

126 associations ont répondu à l'enquête dont

77 “non employeuses”

49 employeuses (dont 86% ont moins de 3 salariés)

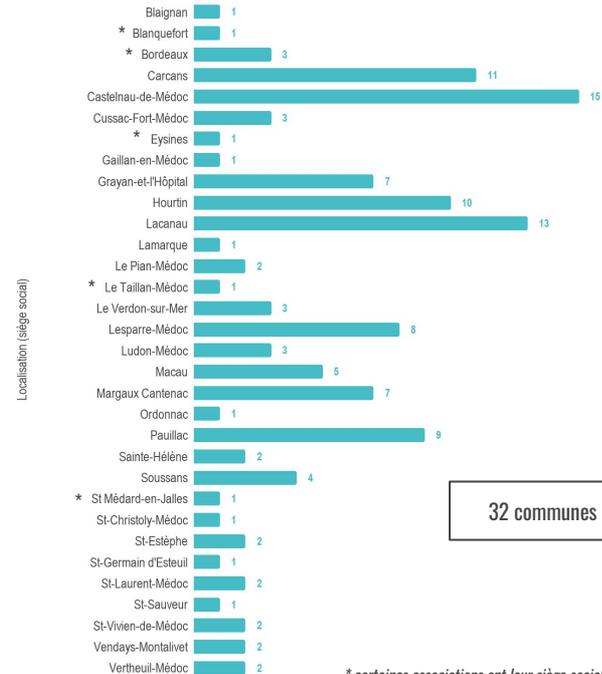
Répartition par secteurs d'activités



33% des associations qui ont répondu interviennent dans le domaine du sport
21 % dans la culture
17% dans les loisirs

- ACTION CARITATIVE ET HUMANITAIRE (en direction de toutes les personnes en difficultés, au niveau national comme international)
- ACTION SOCIALE (établissements sociaux ou médico-sociaux, accueil de personnes handicapées, aide à domicile, garde d'enfants...)
- CULTURE (musées, cinémas, bibliothèques, spectacles, patrimoine culturel, peinture, musique, danse...)
- DÉFENSES DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES (groupements de professionnels, associations de consommateurs, groupements de salariés...)
- DÉFENSES DES DROITS ET DES CAUSES (lutte contre les discriminations, anciens combattants, activités religieuses et culturelles)
- ÉDUCATION, FORMATION, INSERTION (enseignement, recherche, parents d'élèves, aide aux chômeurs...)
- ENVIRONNEMENT (défense du cadre de vie, de l'environnement, connaissance du patrimoine naturel...)
- LOISIRS (activités socio-culturelles, tourisme social, mouvements de jeunesse, accueil de loisirs, comités des fêtes...)
- SANTÉ (établissements hospitaliers, centres de santé, soins à domicile, don du sang, prévention, associations de personnes malades...)
- SPORT (clubs sportifs, clubs omnisports, handisport, chasse et pêche...)
- VIE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL (services aux associations, aide à la création d'activité économique, tourisme et vie locale...)

Répartition géographique



32 communes

* certaines associations ont leur siège social hors Médoc mais développent néanmoins des actions sur le territoire.

POIDS DE L'ÉCHANTILLON

Les **126** associations qui ont répondu à l'enquête représentent :

2970 bénévoles

1490 salariés*

Ces **126** associations comptent près de

75 800 bénéficiaires**

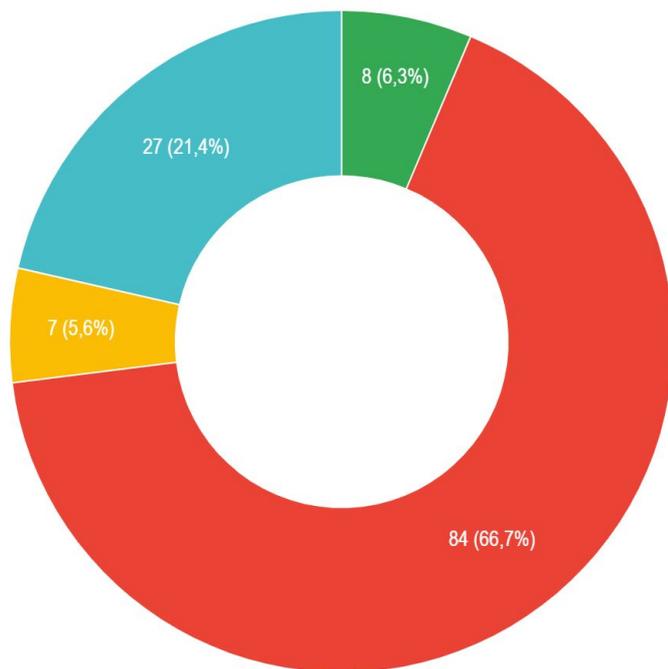
(toutes les personnes touchées de près ou de loin par les actions des associations, ex : un enfant licencié dans un club de foot, un visiteur sur un festival, un consommateur dans une AMAP...)

** Ce chiffre est moins élevé que sur la précédente édition car certaines réponses ont fait apparaître des confusions entre le nombre de salariés et le nombre d'ETP.*

*** Il s'agit là d'une **estimation minimale**. En effet, certaines associations ne sont pas en mesure de chiffrer précisément le nombre de bénéficiaires, notamment celles qui organisent des événements grand public. Pour d'autres, il est même impossible de faire une estimation; c'est le cas notamment des associations qui mettent en oeuvre des projets de développement territorial ou encore les associations de protection du patrimoine (naturel, architectural...).*

- IMPACT DE LA CRISE SUR L'ACTIVITÉ QUOTIDIENNE -

D'une façon générale, quel est l'impact de la crise sur l'activité quotidienne et ordinaire de votre association ?



● Faible ou inexistant ● Mise en sommeil momentanée de l'activité
● Réduction relative d'une ou plusieurs activités ● Réduction significative d'une ou plusieurs activités

67 %
des
associations
ont arrêté
leurs
activités

dont :

- 38% sont dans le sport, 21% dans les loisirs, 21% dans la culture
- 63% non employeuses

- IMPACT ÉCONOMIQUE -

A la question “*quel impact économique envisagez-vous, à six mois environ ?*” environ **1 tiers des associations** déclarent qu’il est trop tôt pour répondre à cette question. Néanmoins :

27%

d’entre elles
déclarent une **perte
de revenus
d’activités
significative**

19%

déclarent une
**perte de revenus
d’activités totale,**
compte tenu du
mode d’intervention
de l’association et
des consignes
officielles

21%

déclarent **une perte
de subvention(s)**
liée à l’annulation
d’activité ou
d’événement

9%

déclarent une
**baisse des aides
financières
publiques**

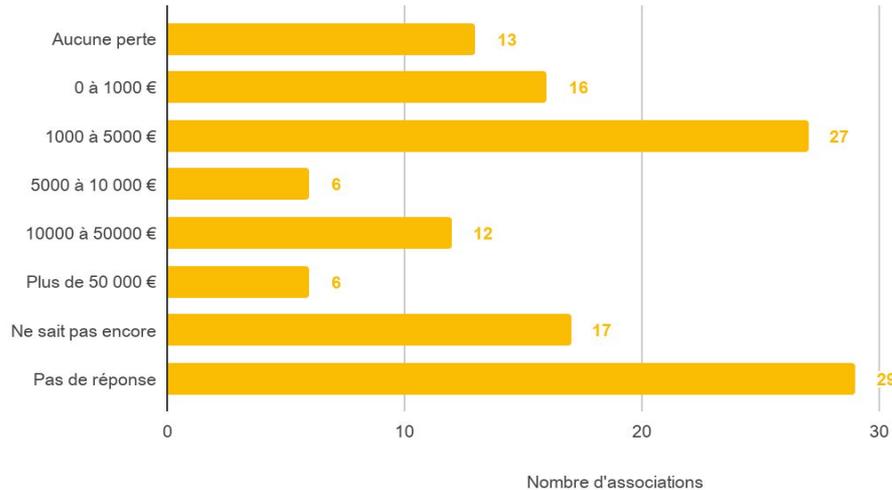
Par ailleurs, **25%** des associations déclarent avoir engagé des dépenses, qui vont s’avérer inutiles compte tenu de l’annulation d’activités.

et **29%** envisagent **des difficultés de trésorerie** liées à un report des activités et des financements.

- ESTIMATIONS DES PERTES FINANCIÈRES -

Pouvez-vous estimer les pertes en recette d'activités et en subventions (en €)?

Depuis le début de la crise et sur le reste de l'année (compte tenu de l'annulation ou du report de vos événements et activités sur les prochains mois)



Total des pertes
financières
estimées :
environ
998 000€

Ces chiffres sont à prendre avec précaution car ils ont probablement évolué au cours de l'enquête et depuis la fin du confinement. Ils montrent néanmoins la difficulté des associations à évaluer les pertes financières, puisque 37 % n'ont pas su répondre ou n'ont carrément pas répondu à la question.

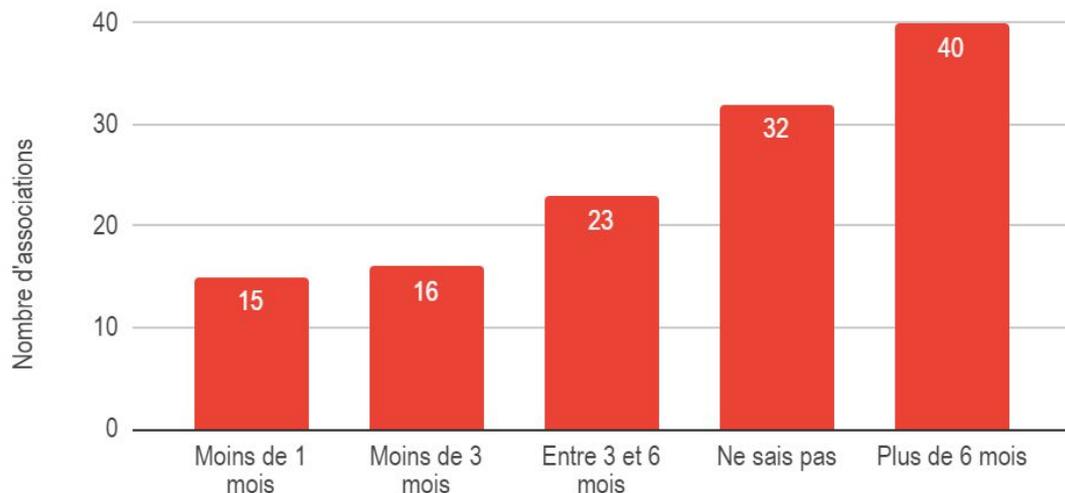
Les pertes (recettes d'activités, cotisations, subventions) peuvent être assez faciles à estimer sur la période écoulée. Cependant, les pertes sur la période à venir restent difficiles à évaluer car elles dépendent de la reprise d'activités (qui varie selon les secteurs et les modes d'intervention) et des conditions de cette reprise (mesures sanitaires, possibilités de déplacements, rassemblements, etc).

Dans tous les cas, le report des activités, projets ou événements à plus tard dans l'année va inévitablement entraîner le report d'autres activités, projets ou événements, ce qui va avoir des conséquences directes sur le budget des associations.

- SURVIE DES ASSOCIATIONS -

Combien de mois d'exploitation sont couverts par votre trésorerie, à compter d'aujourd'hui ?

(en tenant compte des dispositifs d'aide mobilisés : chômage partiel, aides exceptionnelles Etat/Région, CD33...)



Sur les associations qui ont pu répondre (soit 94 structures), **33%** ont moins de 3 mois de trésorerie devant elles.

Encore une fois, les chiffres ci-dessus sont à prendre avec précaution car une trésorerie évolue au jour le jour. Comme pour la précédente question, une forte proportion d'associations (25%) n'a pas su répondre à cette question.

La suspension des activités a permis à certaines associations de réduire leurs dépenses et donc d'être plus "confortables" sur leur trésorerie. En revanche, pour les associations ayant des charges fixes (entretien d'équipements, frais de personnel...), la situation financière est plus alarmante. Parmi les associations qui déclarent avoir moins de 3 mois de trésorerie, plus de 60% sont des associations employeuses.

- MOBILISATION DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN -

Rappel de la question : avez-vous sollicité des dispositifs de soutien ? (plusieurs réponses possibles)



74% des associations
n'ont pas sollicité de
dispositifs de soutien.

Détail des associations qui ont mobilisé un dispositif de soutien :

7 associations ont fait une demande d'aide exceptionnelle auprès du Conseil Départemental de la Gironde

12 ont sollicité un report de charges sociales et/ou fiscales

9 ont fait les démarches pour toucher le Fonds de solidarité Etat/Région de 1500€ pour les petites entreprises

et seulement **1** association a sollicité le Prêt de trésorerie bancaire (Etat/BPI France)

NB : De nouveaux dispositifs ont vu le jour durant la période d'observation (soutien à la trésorerie des associations du Conseil Régional, prêt aux acteurs de l'ESS France Active...).

Sur la première période de l'enquête (13 au 23 avril), elles étaient 75 % à ne pas avoir eu recours à des dispositifs de soutien. Cette faible mobilisation peut s'expliquer en partie par le fait qu'on était au début de la crise et que certaines associations n'avaient tout simplement pas connaissance de leur existence. Par ailleurs, plusieurs dirigeants ont fait remonter qu'ils préféraient "attendre d'y voir plus clair" sur la situation financière de leur structure et la reprise des activités avant d'engager des démarches.

- GESTION DES SALARIÉS -

Rappel de la question : quelles solutions avez-vous mis en place pour vos salariés ? (plusieurs réponses possibles)

Parmi les associations employeuses :

41% d'entre elles ont recours au dispositif de **chômage partiel** pour tout ou une partie de leurs salariés

37% ont mis en place **le télétravail** pour tout ou une partie de leurs salariés

12% ont maintenu un **travail en présentiel** avec respect des mesures préventives pour tout ou une partie de leurs salariés

12% ont eu recours à **l'arrêt de travail pour garde d'enfants** pour tout ou une partie de leurs salariés

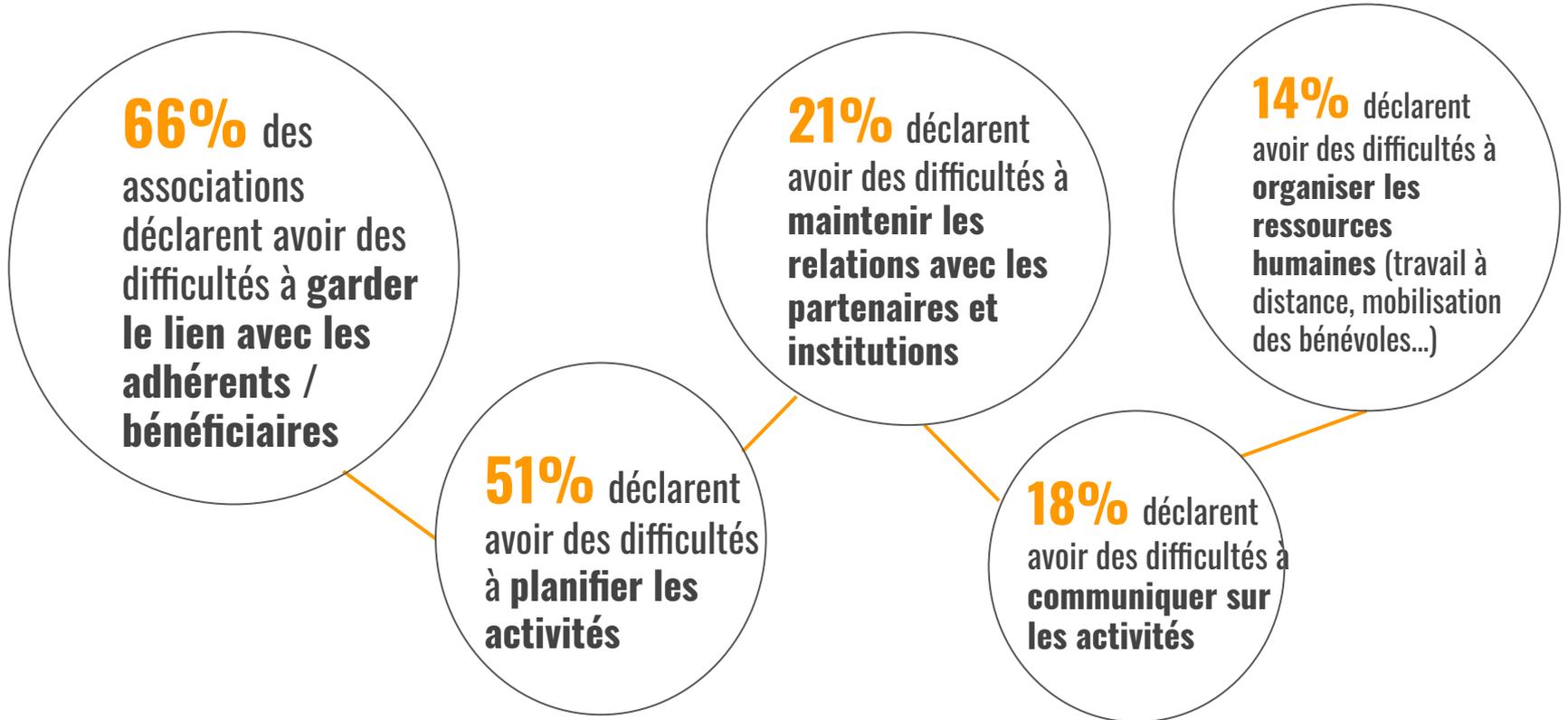
NB : certaines associations ont cumulé plusieurs solutions pour leurs salariés (le plus souvent : chômage partiel + télétravail).

Cette question ne permet pas de connaître le nombre de salariés concerné par chaque mesure (télétravail, chômage partiel, ...). Il serait intéressant de mesurer d'ici la fin de l'année, l'impact de la crise sur l'emploi associatif : le nombre d'emplois supprimés, le nombre de créations de poste suspendues, les contrats saisonniers qui n'ont pas été renouvelés, etc...

- AUTRES IMPACTS -

Rappel de la question : au-delà de l'aspect économique, quelles sont les autres difficultés que vous rencontrez dans le cadre de la crise ? (plusieurs réponses possibles)

Les associations doivent faire face à toute une série de difficultés de fonctionnement qui les freinent dans leurs missions d'intérêt général et collectif. En effet :



Quelques mots de conclusion...

Chiffres clés (période du 13 avril au 15 mai) :

67 % des associations **ont arrêté leurs activités** (domaines les plus touchés : sports, loisirs, culture)

19% déclarent une **perte de revenus d'activités totale**,
21% déclarent une **perte de revenus d'activités significative**
et **27%**, une **perte de subvention(s)** liée à l'annulation d'activité ou d'événement

environ **998 000€** de pertes financières ont été estimées

1 tiers ont **moins de 3 mois de trésorerie** devant elles.

2 associations sur 3 déclarent avoir des difficultés à garder le lien avec les adhérents / bénéficiaires

Il est encore difficile de mesurer l'ampleur des impacts de la crise sur les associations. Cette enquête intervient dans un contexte en constante évolution. Les associations sont face à de nombreuses inconnues, étant donné le manque de visibilité sur certains éléments (mesures de soutien, conditions de reprise des activités, conditions de maintien des partenariats, ...). Les résultats représentent donc une photographie du monde associatif à un instant T.

Ce qui est certain c'est que cette crise fait peser une réelle **menace sur la qualité du lien social** et sur le **maintien de l'emploi au sein des associations**.

Nous ne sommes qu'aux débuts d'une crise qui s'annonce très longue pour les associations. Il sera nécessaire d'en mesurer les impacts sur le long terme.